

# Assistant.e Ménager.e

## 1 Mission principale

- L'emploi d'assistant.e ménager.e s'exerce exclusivement au domicile du particulier, afin d'y réaliser différents travaux liés au cadre de vie quotidien.
- Les travaux ménagers consistent à assurer le nettoyage, l'entretien et la désinfection des différentes pièces du logement, des meubles et équipements ainsi que l'utilisation du lave-linge pour l'entretien simple du linge courant selon les consignes.
- Les travaux liés au repassage comprennent le repassage du linge courant, mais également le pliage, le rangement du linge courant selon les consignes.
- L'emploi consiste également à préparer un repas simple à partir des consignes et à effectuer les courses à partir d'une liste définie.
- L'exercice de l'emploi exige de l'autonomie dans l'organisation du travail et nécessite de rendre compte à la fin de l'intervention.

## 2 Missions et activités du poste

- Nettoyer, entretenir, désinfecter
- Les espaces et le sol
- Les sanitaires
- Les meubles, équipements et appareils ménager.
- Changer le linge de lit.
- Utiliser le lave-linge selon les consignes, étendre le linge.
- Repasser, plier et ranger le linge courant.
- Dresser le couvert.
- Préparer un repas simple.
- Laver, ranger la vaisselle et le matériel de cuisine.
- Effectuer les courses à partir d'une liste définie.

## 3 Lieu d'exercice

L'emploi s'exerce au domicile des particuliers

## 4 Connaissances et Atouts

### Savoir-faire

- Connaissance de la santé et de l'hygiène
- Connaissance de l'entretien du linge et du cadre de vie
- Connaissance de l'animation dans la vie quotidienne
- Connaissance de l'exercice professionnel, de la responsabilité
- Connaissance de la communication et la relation d'aide
- Savoir parler, lire, écrire le français et savoir compter et calculer
- Savoir transmettre par écrit les informations importantes.

### Savoir-être

- Rigueur et organisation
- Ponctualité et disponibilité
- Capacité d'adaptation

## 5 Certification

- CPI : Entretien le logement et le linge d'un particulier
- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Alternance d'environ 6 mois